28 *mai*>03 *juin*

DOSSIER **DE PRESSE**

Isemaine de l'EUROPE

Une semaine pour vous présenter l'Europe et ses actions en Polynésie française.



+ d'infos sur: www.service-public.pf/daie

SOMMAIRE

| I. I | Du 28 mai au 3 juin 2018, la Polynésie française fête l'Europe | _3 |
|------|--|----|
| | La Semaine de l'Europe 2018: une campagne didactique et liatique | _4 |
| III. | Les partenaires des initiatives européennes | _8 |
| IV. | L'Union européenne et la Polynésie française | 10 |
| Cont | tacts Presse | 15 |
| | exe 1 – Récapitulatif des contributions de l'Union européenne en nésie française dans le cadre du FED territorial | 16 |
| | exe 2 – Aperçu des principaux programmes financées par l'Union opéenne en cours ou venant d'être finalisés | 18 |

I. Du 28 mai au 3 juin 2018, la Polynésie française fête l'Europe

Chaque année, l'Europe fête le 9 mai. Cette date marque la naissance d'une idée, celle de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, qui proposa, lors d'un discours historique le 9 mai 1950, de mettre en place une forme étroite de coopération entre la France et la République fédérale d'Allemagne et tout autre pays souhaitant y adhérer. Il s'agissait de mettre en commun les productions de charbon et d'acier afin d'assurer une paix durable en Europe après les ravages des deux guerres mondiales.

Cette coopération est devenue une véritable force. L'Union compte aujourd'hui 28 Etats membres pour 511 millions d'habitants rassemblés autour d'un projet de développement partagé, et de valeurs de libertés et droits fondamentaux.

La Polynésie française, bien que distante du continent européen, est associée à l'Union et à ce grand projet tout en partageant les valeurs.

Depuis 1959, le Pays bénéficie de financements européens qui ont permis la réalisation de nombreux projets en matière de santé, d'eau et assainissement, de valorisation des ressources primaires, de préservation de l'environnement, d'énergie, d'innovation etc.

La Semaine de l'Europe qui se déroulera du 28 mai au 3 juin 2018, est donc l'occasion de saluer ce partenariat, de mettre en lumière les initiatives soutenues par l'Union européenne et de fêter une grande idée fondée sur des valeurs de liberté, de solidarité, d'égalité et de justice.

II. La Semaine de l'Europe 2018: une campagne didactique et médiatique

La semaine de l'Europe permet de rappeler que, l'Europe bien qu'aux antipodes du Fenua, est impliquée fortement dans la vie du Pays. Le partenariat entre l'Union européenne et la Polynésie française est bénéfique pour notre développement, un soutien important pour le Pays et in fine une chance..

La Polynésie française bénéficie ainsi d'une aide de l'Union européenne pour un plan de communication dédié avec le consortium ICE, représenté localement par l'agence Exotic Gardens.

A. Rappel : 1^{ère} édition de la semaine de l'Europe 2017

La semaine de l'Europe 2018 fait suite à la première édition de l'évènement qui a lieu du 9 au 14 mai 2017. Les actions médiatiques de cette première semaine de l'Europe s'étaient ainsi déroulées au travers :

- d'interviews, de reportages en télévision, à la radio,
- d'articles dans la presse ou sur le site internet de la délégation aux affaires internationales, européennes et du pacifique (DAIE)
- et également d'affichages dans la ville de Papeete et dans certains restaurants grâce à des drapeaux, sets de table et menus aux couleurs européens.
- Photos en Annexe 3 en page 19

B. La semaine de l'Europe édition 2018

Fort de cette expérience et des bons retours de l'édition 2017, la Semaine de l'Europe poursuivra les actions déjà menées : interventions en émissions TV et radio, reportages, articles dans la presse, affichage de kakemonos et drapeaux, partenariat avec plusieurs restaurants ...

La nouveauté pour 2018 est la création d'une **page Facebook** dédiée « Semaine de l'Europe en Polynésie française », qui sera régulièrement enrichie de contenu et qui hébergera un quizz sur l'Europe permettant d'offrir deux vols « aller-retour » pour Paris, porte d'entrée pour voyager et découvrir l'Europe en partenariat avec notre compagnie Air Tahiti Nui.



C. Films d'animation

Comme pour la première édition, pendant toute la durée de cette Semaine de l'Europe, du 28 mai au 3 juin 2018, chaque jour, un film d'animation sera diffusé sur les chaînes partenaires, TNTV et Polynésie 1ère. Il s'agit de rappeler ce qu'est l'Europe, en quoi consiste son implication au *Fenua* et de souligner quelques-uns des projets réalisés grâce à son soutien. L'axe créatif est simple, sobre et accessible afin de garder une grande clarté sur un sujet qui peut paraître compliqué.

Ces supports sont tenus à disposition des TV ou sites d'information pour diffusion en ligne. Ils sont également disponibles sur le site du bureau des affaires européennes¹ et sur la page Facebook de l'évènement. Par ailleurs, des émissions et reportages sont également prévus cette semaine pour illustrer les interventions de l'Union européenne en Polynésie française et témoigner des initiatives et réalisations rendues possibles par le soutien de l'Europe.

D. Partenariat avec les restaurants

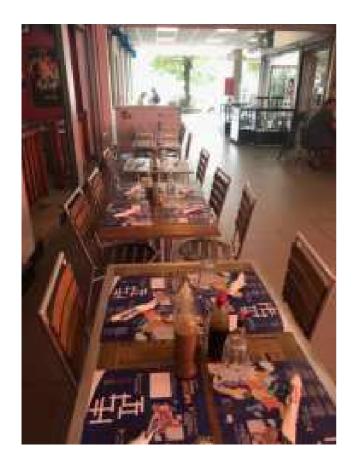
Pendant la Semaine, et en continuité avec la 1^{ère} édition, les restaurateurs partenaires se mettront aux couleurs de l'Europe en proposant **un plat du jour spécifique**, emblématique de l'un des pays membres.

Les clients auront également à disposition des **sets de table ludiques** pour mettre l'Europe dans nos assiettes, tout en culture et en convivialité.

¹ <u>https://www.service-public.pf/daie</u>

Les restaurants partenaires :

- Patachoux
- Le Retro
- L'Oasis
- Les rêves de Lucie
- Le Perchoir
- Le Piment rouge





E. Visite du chef du bureau de la Commission européenne pour les PTOM

Cette semaine sera également l'occasion de bénéficier de la venue du chef du bureau de la Commission européenne pour les Pays et Territoires

d'Outre-Mer (PTOM) du Pacifique Tomas Mateo Goyet, et de ses collaborateurs Yves Horala et Guillaume Barraut, expert en appui budgétaire pour la région Asie-Pacifique. En Polynésie française du 29 au 31 mai, ils participeront à différentes réunions de travail et visites de terrain sur les programmes en cours. Les deux représentants de la Commission européenne se rendront également disponibles pour participer à des émissions TV et/ou radio afin de présenter les actions de l'Union européenne en Polynésie française.

III. Les partenaires des initiatives européennes

L'Union européenne accompagne et soutient chacun des programmes en s'appuyant sur des partenariats locaux forts². Garants de la réussite des opérations et du bon déroulement de chaque programme, ces partenaires travaillent en étroite collaboration avec le bureau des affaires européennes de la Délégation aux affaires internationales et européennes (DAIE) et les services de la Commission européenne basés à Nouméa et à Fidji, afin de garantir à la fois l'adaptation parfaite du projet et son bon achèvement.

Ces partenaires sont nombreux et diversifiés :

On peut ainsi citer à titre d'exemple

- dans le domaine de l'environnement :
 - pour les travaux d'assainissement des eaux usées (10ème FED territorial): la direction de l'environnement et la SPEED (représentant le consortium en charge du suivi des travaux);
 - pour la protection de la biodiversité, le programme BEST (programme horizontal), géré par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) France représenté localement;
 - pour la gestion intégrée de l'eau dans le cadre du 11^{ème} FED régional avec le concours de la direction de l'environnement et de la direction de l'équipement);

² La liste des partenaires est présentée en pièce-jointe.

- Dans le domaine de l'agriculture : la direction de l'agriculture qui a initié bon nombre d'activités en matière d'agriculture biologique dans le cadre du 10ème FED régional et qui souhaite les poursuivre dans le cadre du nouveau programme régional (11ème FED régional) ; à l'instar de direction des ressources marines, en matière de gestion durable des ressources lagonaires ;
- Dans le domaine du tourisme : le service du tourisme en charge du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique, secteur bénéficiaire du **11**ème **FED territorial**;
- Dans le domaine des projets européens et de l'**innovation**, le ministère en charge de la recherche ;
- Dans le domaine des **programmes Erasmus+**, le consortium comprenant plusieurs établissements scolaires, l'Université de Polynésie française et son service des relations internationales, la CCISM impliquée dans plusieurs initiatives de l'Union européenne autour du monde entrepreneurial, ainsi que plusieurs établissements d'enseignements participant à des échanges Erasmus+.

٠.

L'Union européenne et la Polynésie française

La Polynésie française fait partie des 25 Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) qui bénéficient d'un régime d'association renforcée avec l'Union européenne et peuvent prétendre, à ce titre, à un soutien financier et technique.

Ces aides sont fournies notamment par le biais du Fonds Européen de Développement (FED) qui est composé d'une enveloppe territoriale dédiée uniquement à la Polynésie française, d'une enveloppe régionale Pacifique, répartie entre la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Pitcairn et la Polynésie française et d'une enveloppe thématique commune aux 25 PTOM. Le FED est financé par les 28 Etats membres de l'Union européenne et géré par la Commission européenne

A. Le FED territorial

Le 1er FED territorial a été programmé dès 1959 et a permis notamment la construction de l'hôpital de Mamao. Aujourd'hui, la Polynésie française travaille d'une part à la mise en œuvre de certains programmes encore en cours pour le 10ème FED et d'autre part à la mise en œuvre du 11ème FED.

Le Pays a choisi de dédier l'enveloppe des 3,6 milliards de Francs CFP de ce $11^{\text{ème}}$ FED, au secteur du tourisme. Cette somme sera versée par tranches directement au budget du Pays, selon une nouvelle approche appelée « appui budgétaire sectoriel ».

(Le récapitulatif de contributions du FED territorial de 1959 à aujourd'hui est présenté en annexe 1, voir page 14)

B. Le FED regional Pacifique

La coopération, et notamment la coopération régionale, est soutenue par l'Union européenne. Dans ce cadre, le FED régional pour les PTOM (Pays et Territoire d'Outre-Mer) du Pacifique appuie les 4 Pays et territoires d'outre-mer de la région que sont la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Pitcairn et la Polynésie française.

Le projet <u>INTEGRE</u>³ (Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement dans les PTOM du Pacifique), financé par le 10^{ème} FED régional, a été mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) pour un budget global de 1,4 milliard F CFP entre mars 2013 et mars 2018. La Polynésie française était l'ordonnateur régional de ce programme qui visait à promouvoir la gestion intégrée des zones côtières et à renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.

Les programmes d'activités des zones pilotes ont été élaborés et mis en œuvre par un grand nombre de partenaires : administrations en charge des politiques environnementales et du développement économique, municipalités, associations, acteurs socio-économiques, organismes de recherches...

En Polynésie française, 3 sites pilotes ont été choisis : Raiatea-Tahaa et son lagon, la presqu'île de Tahiti (Taiarapu) et la baie et la vallée d'Opunohu à Moorea. L'objectif était d'appuyer des actions de protection et de valorisation de l'environnement, de contribuer à la réduction des pollutions et de développer des démarches participatives de planification des espaces partagés (cf. voir compléments en annexe 2, page 15).

Le projet INTEGRE a passé le relai au nouveau programme financé par le 11^{ème} FED régional pour les PTOM du Pacifique. La convention de financement du nouveau programme a été signée à Nouméa le 11 avril 2018 pour un montant de 4,3 milliards F CFP.

-

³ Site web d'INTEGRE: http://integre.spc.int/

L'objectif du nouveau programme régional est de construire un développement durable et résiliant des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables. Le nouveau programme financé par le $11^{\text{ème}}$ FED sera mis en œuvre par la Communauté du Pacifique Sud (CPS) et par le PROE (Programme Régional Océanien pour l'Environnement).

C. Le FED Thématique

Le FED thématique est une enveloppe financière dédiée à des programmes couvrant l'ensemble des 25 Pays et Territoires d'Outre-mer. Le programme OCTA (Association des Pays et territoires d'Outre-mer) Innovation est un programme financé par le 10ème FED régional thématique. Son objectif est de promouvoir des stratégies d'innovation, diversifier l'économie, améliorer la compétitivité à l'échelle régionale et mondiale et développer durablement les PTOM. Ce programme a été lancé en 2013 et prendra fin en 2022.

Dans le cadre de OCTA Innovation, la Stratégie Territoriale de l'Innovation (STI)⁴ de Polynésie française a été pilotée par le ministère en charge de la recherche et élaborée par le comité consultatif de différents ministères l'innovation composé des composant gouvernement, la délégation territoriale à la recherche et à technologie (DTRT), la délégation à la recherche, la délégation aux affaires internationales et européennes, du cluster maritime de la Polynésie française et de la grappe d'entreprises Tahiti Fa'ahotu. La STI s'articule autour de trois orientations stratégiques : 1. Développer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat; 2. Accroître l'impact Economique de la Recherche par le transfert de Technologie et une R&D plus performante ; 3. Faire de la Polynésie française la vitrine du savoirfaire européen en matière de lutte contre le changement climatique.

⁴ Site web du programme STI : <u>http://octa-innovation.eu/fr/</u>

La validation de la STI a donné le droit aux PTOM de prétendre à une subvention européenne pour le lancement d'un projet pilote innovant. Le Projet polynésien « Ra'o Puha » de bioconversion des tourteaux de coprah a été le projet le mieux noté par les membres du jury d'experts. Ce projet a été financé à hauteur de 80 000 € (soit 9,546 millions XPF) par l'Union Européenne, 70 000 € (soit 8,353 millions XPF) par l'Ademe et 40 000 € (soit 4,773 millions XPF) par la Société Technival. Ce financement européen est arrivé à son terme le 28 février 2018.

D. Intervention au travers d'autres programmes européens (hors FED)

Au-delà du FED, l'Union européenne contribue à travers son budget propre à d'autres secteurs comme l'éducation, la recherche et la préservation de l'environnement (ces programmes sont précisés en annexe 2, page 18).

Pour l'éducation :

Le programme ERASMUS+ ⁵ est ouvert aux établissements d'enseignement de Polynésie française. Il permet de financer des partenariats autour d'une thématique commune, des échanges d'étudiants et d'enseignants, et des stages d'étudiants ou de jeunes entrepreneurs dans des entreprises de pays européens (sauf la France).

Pour la protection de la biodiversité

Le programme <u>BEST</u>⁶ finance des actions visant la conservation de la biodiversité et la durabilité des services éco systémiques dans les Outremer de l'Union européenne. Ce programme est aujourd'hui mis en œuvre par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

13

Ainsi, depuis un peu moins de 60 ans, l'aide de l'Union européenne appuie le développement de la Polynésie française, au travers de programmes très variés en faveur de l'éducation, de la recherche, de la conservation de la biodiversité, de la préservation de l'environnement (avec une concentration particulière sur l'assainissement des eaux usées), de l'innovation, du développement des petites entreprises et du développement durable.

La Polynésie française est également membre fondateur de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer de l'Union européenne (OCTA)⁷ et en assure la Présidence pour l'année 2018 après son élection à l'unanimité lors de la dernière conférence ministérielle en février 2018.

-

⁷ Site web de l'OCTA: http://www.octassociation.org/?lang=fr

Contacts Presse

Agence Exotic Gardens

Sandrine PASBECQ

40 82 64 61 87 79 96 47 sandrine@eg-exoticgardens.com

Bureau des affaires européennes

Vanessa KLAINGUER

40 47 22 21

Vanessa.KLAINGUER@presidence.pf

Eleonora AVAGLIANO

(Assistance technique au bureau des affaires européennes) 40 47 22 30

Eleonora.AVAGLIANO@presidence.pf

Annexe 1 – Récapitulatif des contributions de l'Union européenne en Polynésie française dans le cadre du FED territorial

| Période de programmatio n | Principales réalisations | Budget (millions F CFP) |
|---------------------------------------|--|-------------------------------|
| 1^{er} FED (1959-1964) | Construction de l'hôpital de Mamao et du quai à goélettes de Papeete | 409 |
| 2ème FED (1964-1970) | Construction de 91 classes primaires et 32 logements d'instituteurs | 78 |
| 3ème FED (1970-1975) | Construction du premier tronçon de la route des collines (jusqu'à Pamatai) | 290 |
| 4ème FED (1975-1980) | Programme de reforestation aux Marquises (175 MF) Construction de l'abattoir de Papara (158,7 MF) Construction de la ligne de transport électrique de Hanavave (33,75 MF) Études hydrauliques sur Taravao (7,5 MF) | 375 |
| 5ème FED (1980-1985) | TEP-1 (225 MF) Programme forestier aux Marquises et aux ISLV (125 MF) Relance de la culture de la vanille (75 MF) Programme sur les énergies solaires (56,250 MF) Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture (56,250 MF) Études de mise en valeur des plateaux de Tahiti et Moorea (41,250 MF) Sauvetage archéologique de la vallée de Papenoo (29,375 MF) | 801 |
| 6ème FED (1985-1990) | Aménagements hydrauliques à Tahiti (206,5 MF) Développement de la flottille de pêche (156,2 MF) Aménagement agricole et installation de jeunes agriculteurs (143,1 MF) Assainissement de Bora Bora (121,4 MF) Assainissement de Punaauia (93,7 MF) Campagne d'éradication du nono aux Marquises (92,6 MF) Études de faisabilité et de commercialisation de produits de pêche et agricoles (62,7 MF) Recherches sur l'huître perlière (48 MF) | 1 006 |
| 7ème FED (1990-1995) | Développement des ressources marines (perliculture - 136 MF, flottille de pêche - 360 MF) Préservation de l'environnement (assainissement collectif de Punaauia - 1 000 MF) | 1 556 |
| 8ème FED (1995-2000) | Assainissement collectif des eaux usées de la zone nord de Bora Bora, dernière phase du programme (1 133 MF) Étude sur les stratégies de développement des archipels : définition des filières de développement propres à chaque archipel (90 MF) | 1 683 |
| 9ème FED (2000-2007) | Programme d'assainissement de Punaauia - Phase 2 (999MF) Professionnalisation et pérennisation de la perliculture (434 MF) Programme d'assainissement de Punaauia - Phase III (699 MF) Programme d'assainissement de Moorea - Phase II (340 MF) | 2 473 |
| 10ème FED (2008-2014) | Assainissement de Papeete (2 200 MF) Renforcement des capacités institutionnelles de la Polynésie française (121,72 MF) : - Appui à l'élaboration de la politique sectorielle de l'eau | 2 599 |

| | Bonne gestion des finances publiques Assistance technique au BAE- amélioration des performances Communication Aide d'urgence: suite au cyclone OLI Réparation de la RT2 (240 MF) | |
|---|---|--------|
| 11^{ème} FED (2014-2020) | Mise en œuvre de la politique sectorielle du Tourisme (appui budgétaire) | 3 567 |
| | TOTAL | 14 837 |

Annexe 2 – Aperçu des principaux programmes financées par l'Union européenne en cours ou venant d'être finalisés

E. Au niveau du FED territorial :

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|------------------------------------|-----------------------|------------------|------------|
| Contribution à l'assainissement de | 10 ^{ème} FED | 2 milliards FCFP | 84 mois, |
| la commune de Papeete | Territorial | 18 millions € | Démarrage |
| | | | en Janvier |
| | | | 2018 |

Le projet consiste en la réalisation et en la mise en service d'un réseau de canalisations d'un peu plus de 7 km, connecté à la station d'épuration de la *Papeava* de capacité extensible. Il ne constitue qu'une partie de la phase I du programme global d'assainissement de la ville de Papeete, qui porte sur environ 6 000 abonnés, pour un volume collecté évalué à 14 000 m3/jour (soit 50,000 équivalent habitants) et doit atteindre son terme en 2030.

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------|-----------|
| « Amélioration des Performances | 10 ^{ème} FED - | 57 millions F CFP | 42 mois - |
| dans la Gestion des Programmes | Contrat de | 480 000 € | en cours |
| Européens » (AT BAE) | service | | |

Les activités prévues pour cette prestation ont pour but de contribuer :

- à l'établissement d'un état des lieux de l'organisation du partenariat entre l'UE et la Polynésie française ;
- à l'accompagnement pour la préparation d'un plan d'actions pluriannuel du BAE et l'établissement d'un programme d'accompagnement méthodologique. L'objectif est d'apporter durablement :
- une amélioration des aptitudes de la Polynésie française à concevoir, mettre en œuvre et piloter des projets (en particulier ceux bénéficiant du soutien de l'UE) ;
- une pertinence et une cohérence accrues de ces projets au regard des politiques publiques territoriales ou locales ;
- une utilisation optimisée, par l'ensemble des bénéficiaires potentiels, des financements européens disponibles ;
- une plus grande capacité à développer et mettre en œuvre des partenariats internationaux, notamment dans un cadre régional.

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------|------------|
| Appui budgétaire pour le 11ème FED | 11 ^{ème} FED | 3.5 milliards F CFP | 2014-2020 |
| - secteur Tourisme | | 29.9 millions € | – en cours |

Le programme de coopération entre la PF et l'UE doit appuyer la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en PF pour la période 2015-2020. L'objectif global de cette politique est de favoriser le développement d'un tourisme durable, dans une perspective d'accroissement des recettes touristiques facilitant la création d'activités et donc d'emplois directs, indirects et induits dans le secteur lui-même (hébergement, restauration, prestataires touristiques que dans les secteurs connexes (pêche, perliculture, agriculture, commerce et services) tout en valorisant le patrimoine culturel et naturel. La mise en œuvre de ce programme de coopération se fera au travers de l'appui budgétaire. Le montant de 29,95 millions d'euros repose sur l'estimation du coût de la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en Polynésie française pour la période 2015-2020. Un poste de suivi de la stratégie touristique (suivi et évaluation) a été créé au sein du service du tourisme pour accompagner la mise en place de cette stratégie, assurer son suivi et son évaluation. Ce travail devra être mené de façon transversale et avec l'implication étroite de l'ensemble des acteurs.

F. Au niveau du FED régional

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|--------------------------------------|------------------|-------------------|---------|
| Initiative des Territoires pour la | 10° FED Régional | 1,4 milliard FCFP | 72 mois |
| Gestion Régionale de l'environnement | PTOM/Pacifique | 12 000 000 € | – mise |
| dans les PTOM du Pacifique (INTEGRE) | | | en |
| | | | œuvre |
| | | | terminé |
| | | | e en |
| | | | mars |
| | | | 2018 |

Le projet INTEGRE a pour objectif d'insérer les PTOM dans une dynamique régionale de préservation, de gestion et de valorisation des ressources naturelles et des écosystèmes insulaires.

Pour ce faire, il vise à :

- mettre en place un réseau d'aires de gestion intégrée des littoraux pour les PTOM, qui puisse s'insérer dans des réseaux régionaux d'échange et de concertation au niveau du Pacifique en matière de développement durable ;
- développer des projets locaux en mettant à profit les enseignements de « projets miroirs » de la région ;
- améliorer la gouvernance et la gestion intégrée des littoraux ;
- renforcer la gestion environnementale durable des milieux terrestres et marins ;
- valoriser les ressources naturelles des PTOM.

Ainsi, outre la promotion de la notion de gestion intégrée des littoraux, l'élaboration d'une méthode participative de gestion intégrée des sites pilotes et l'animation d'un réseau des sites pilotes dans les PTOM et le Pacifique, il s'agira également de mener :

- des actions d'amélioration des modes de gestion des milieux récifo-lagonaires, des déchets et de la ressource en eau ;
- des actions de prévention et de réduction des pollutions liées à l'activité humaine, de préservation et de restauration écologique ;
- des actions de développement des connaissances et du savoir-faire en écologie et en suivi des exploitations aquacoles et piscicoles ;
- des actions d'identification des zones terrestres et lagonaires exploitables et valorisables et de développement de nouvelles activités économiques et exploitations adaptées et respectueuses du contexte environnemental, socio-économique et culturel.

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|-----------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| 11ème FED régional Pacifique- | 11 ^{ème} FED | 4,3 milliards F CFP | 2014-2020 |
| secteur Environnement et gestion | | 36 millions € | - en cours, |
| durable des ressources naturelles | | | convention |
| | | | de |
| | | | financement |
| | | | signée le 11 |
| | | | avril 2018 à |
| | | | Nouméa |

l'11^{ème} FED régional pour les PTOM du Pacifique, qui vient d'être lancé.

Le secteur de concentration du programme a été défini en faveur de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. L'objectif du nouveau programme régional est de construire un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables. Le nouveau programme financé par l'11ème FED sera mis en œuvre par la Communauté du Pacifique Sud (CPS) et par le PROE (Programme Régional Océanien pour l'Environnement).

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|------------------|-------------|--------|-------|

| Stratégie Territoriale pour | 10 ^{ème} FED Régional | 600 millions F CFP | 48 mois : |
|-----------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------|
| l'Innovation (STI) | Thématique | 5 millions € | avril 2014 - |
| | - | | mars 2018 |

L'objectif général du programme est de renforcer le développement durable des PTOM à travers des solutions innovantes pour la diversification économique et renforcer la compétitivité régionale et mondiale des PTOM.

Le programme vise à :

- renforcer les capacités des PTOM et de l'OCTA en matière d'innovation et de mise en place de stratégies et encourager la coopération régionale et sectorielle ;
- développer une approche commune et renforcer les liens entre les principales parties prenantes (secteur privé, recherche, éducation et autorités publiques) sur les objectifs stratégiques pour le soutien à l'innovation dans les PTOM ;
- créer le cadre approprié et les outils pour accompagner les PTOM dans la formulation et la mise en œuvre de leur stratégie d'innovation.

G. Au niveau des programmes horizontaux

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|------------------------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Aide à la Mobilité Étudiante et du | Erasmus + | 23.5millions F CFP | Programme |
| Personnel et partenariats | (programme | 197 552 € pour la | annuel – en |
| stratégiques - Programme | horizontal) | période 2015/2016 | cours |
| « Erasmus + » | | | |

Le programme ERASMUS+ finance des partenariats entre établissements d'enseignement autour d'une thématique commune, des échanges d'étudiants et d'enseignants et des stages d'étudiants ou de jeunes entrepreneurs dans des entreprises étrangères.

À ce titre, tous les établissements d'enseignement de Polynésie française sont potentiellement intéressés.

| Nom du programme | Financement | Budget | Durée |
|-------------------------------------|----------------|-------------------|------------|
| BEST (Régime volontaire pour la | Parlement | 1 milliards F CFP | 2015-2019 |
| biodiversité et les services | européen / ICD | 10 millions € | – en cours |
| écosystémiques dans les territoires | / GPGC | | |
| des régions ultrapériphériques et | (programme | | |
| les pays et territoires d'Outre-mer | horizontal) | | |
| de l'Union européenne) 2.0 | | | |

Le programme BEST est actuellement en cours en Polynésie française sous la forme de BEST 2.0. BEST 2.0 vise à promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et des services éco systémiques et promeut les approches pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets basées sur les écosystèmes. Il finance des projets au niveau local et/ou régional à travers le lancement d'appels à projets, pour petites et moyennes subventions.

Annexe 3- Photos de la semaine de l'Europe 2017















